

<b>Zeitschrift:</b>	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
<b>Herausgeber:</b>	Le messager suisse de France
<b>Band:</b>	17 (1971)
<b>Heft:</b>	11
<b>Rubrik:</b>	[Impressum]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

C'est alors qu'un journaliste suisse habitant Paris, Franz Weber, lance une formidable campagne de presse qui fera échouer le projet.

Mais Franz Weber, amoureux de l'Engadine, que tenaillent la colère et la passion, ne s'en tient pas là. En décembre 1965, il fonde l'association Pro Surlej, qui s'est donné pour but de sauver de la spéculation les prairies qui s'étendent vers le lac de Silvaplana et de les préserver intactes pour les générations futures. Une opération stratégique est mise sur pied qui consiste à encercler les spéculateurs en achetant autour de leur terrains, des lopins permettant d'interdire l'accès aux engins de construction. L'opinion publique réagit très bien. Des 5 francs d'une retraitée de l'AVS aux 60 000 francs, glissés sous une simple enveloppe, par une Zurichoise fervente de l'Engadine, les dons affluent. Ce n'est pas suffisant. Il faut encore au bas mot deux millions pour sauvegarder définitivement le site. Alors Franz Weber, abandonnant ses occupations, prend sa baguette de pèlerin. Il alerte non seulement les journaux suisses mais les périodiques parisiens et la radio française. Et il met sur pied, le 9 juin à l'Hôtel Dolder de Zurich, une grande soirée de gala à 200 francs l'entrée, où sont vendus des bons de participation de 1000 et 10 000 francs suisses. Les sommes recueillies servent intégralement à l'achat des terrains menacés qui seront ensuite placés sous la protection absolue de la nature. Soutenu par le World Wildlife Fund, Franz Weber a reçu aussi l'appui de beaucoup d'indigènes natifs des «lacs». A leur tête, Matteo Gaudenzi, ancien président de la commune de Silvaplana, qui perdit sa place parce que, conscient de la vague de spéculation qu'elle entraînerait, il s'était opposé de toutes ses forces à la construction du funiculaire de la Corvatsch. Aujourd'hui, cet homme de 60 ans gagne sa vie comme

comptable à Samaden. Il pourrait être plusieurs fois milliardaire. On lui a offert des sommes considérables des terrains qu'il a hérités de son père, cultivateur à Surlej. Il a préféré faire inscrire au cadastre, sans exiger la moindre indemnité, une interdiction définitive de construire sur ces 24 000 mètres carrés. «J'aimerais mieux manger des crottes de cheval, dit-il, que d'en céder un centimètre à la construction.» Sa femme et ses deux fils pensent comme lui et aussi ces deux vieilles paysannes de Silvaplana, Anna et Ursula Tuffli qui ont cédé au plus bas prix, à Pro Surlej, le terrain très convoité qui leur appartenait.

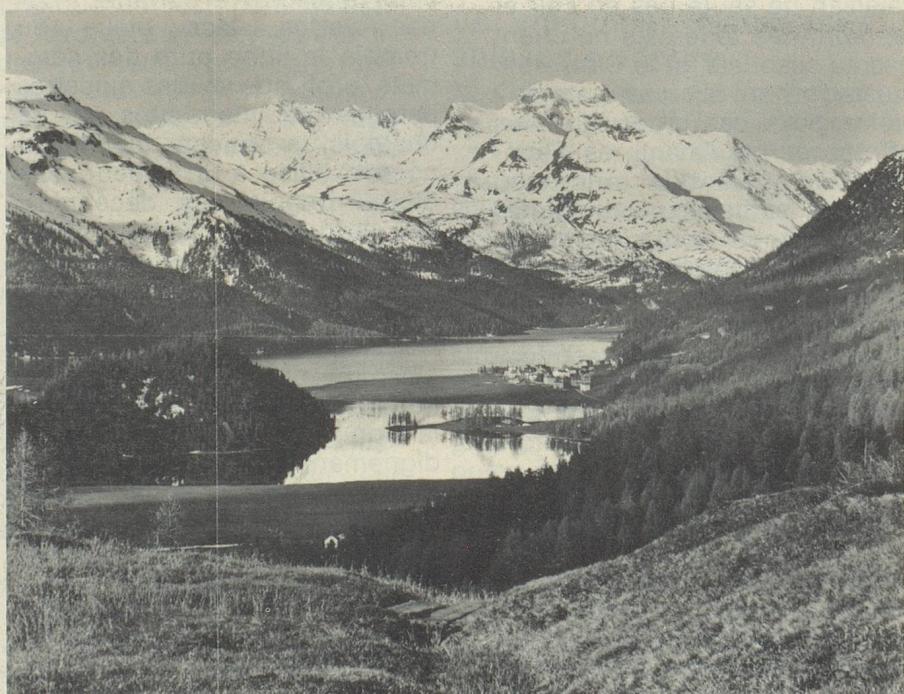
### Notre responsabilité

De tels gestes qui s'opposent victorieusement à l'avidité d'autres habitants, devenus riches en une heure, permettent d'espérer en une issue positive et que ce coin de terre pourra garder relativement intacte sa beauté. Mais il ne faut pas se leurrer. Sans Franz Weber, Surlej serait perdu et l'Engadine connaîtrait le sort de Crans, sacrifié au veau d'or, du Tessin

devenu colonie germanique et de tant d'autres régions, saccagées, massacrées sur l'autel du «business».

Nous sommes tous responsables de cette situation. Par notre indifférence et la coupable résignation qui ce traduit par cette phrase imbécile: on ne va pas contre le progrès – nous laissons s'éffriter ce capital sans prix que sont nos montagnes et nos paysages. Les lois – votées avec 40 ans de retard – si elles sont utiles et indispensables, se révèlent souvent impuissantes. En Engadine, les spéculateurs sont parvenus à s'emparer de zones qui étaient protégées par la commune. Et n'est-il pas significatif que cette région des lacs, si gravement menacée, soit inscrite, dans sa totalité, dans la liste des sites d'importance nationale, réputés intouchables? Pour faire appliquer les lois, il faut une volonté nationale. Aux Suisses de prouver qu'ils ne sont pas disposés à laisser brader leurs montagnes et leurs paysages pour une question de gros sous.

Colette Muret  
(Compte Chèque postal de Pro Surlej: 70-9110 Coire)



Le ravissant village de Silvaplana entre les lacs de Champfèr et de Silvaplana

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION: Nelly SILVAGNI-SCHENK

SIEGE SOCIAL: 10, rue des Messageries, Paris (Xe). C.C.P. Messager Suisse 12273-27. – Prix de l'abonnement: 15 F. Etranger: 20 F.

IMPRIMEUR: I.C.N. s.a., 3 bis, rue de la Sablière, Paris (XIVe). – Dépôt légal: 4e trimestre 1971. – N° 11

La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. «Le Messager» n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal

Adresssez toute correspondance à la Rédaction, 17 bis, quai Voltaire, Paris-VIe - Tél. 548-80-48